

## Le service du Protocole en 2008



2008 fut une année 'sans histoire' pour le service du Protocole. Les cérémonies nationales se sont déroulées sans incident notable. L'office commémoratif du 17 février était placé sous le signe des 15 ans de la disparition du Roi Baudouin.

La Fête nationale du 21 juillet n'avait pas de thème général, si ce n'est des réminiscences du 50ème anniversaire de l'Exposition universelle de 1958. La commémoration du 11 novembre au Tombeau du Soldat Inconnu était quant à elle placée sous le signe du 90ème anniversaire de la fin de la première Guerre Mondiale le 11/11/1918.

Le 15 novembre, les 15 ans de Règne du Roi Albert II ont été célébrés lors du Te Deum, alors qu'au Parlement, on commémorait les 15 ans de la disparition du Roi Baudouin.

De plus, un deuxième ouvrage concernant les symboles, les règles protocolaires et les textes relatifs à l'Etat fédéral a été publié sous le titre "Le Protocole en Belgique".



Un certain nombre de modifications législatives sont également intervenues au niveau des distinctions honorifiques:

- l'A.R. du 27 janvier 2008 portant approbation de différents règlements relatifs à l'octroi de distinctions honorifiques dans les Ordres nationaux aux fonctionnaires et agents fédéraux, publié au Moniteur belge du 22 février 2008;
- l'A.R. du 27 janvier 2008 portant approbation du règlement relatif à l'attribution de distinctions honorifiques dans les Ordres nationaux aux membres des services de police, publié au Moniteur belge du 26 février 2008.
- les règlements et tableaux d'octroi des décorations civiques pour ancienneté de service ont été communiqués le 19 septembre 2008 par circulaire aux diverses autorités du pays.